

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**ZETOLAN-AT**

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 83

Page 1 de 4

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

ZETOLAN-AT

**Identification de la société/entreprise**

Société : Leyco Chemische Leyde GmbH  
 Rue : Industriestraße 155  
 Lieu : D--50999 Köln  
 Téléphone : ++49 (0) 2236-966-00-0  
 Interlocuteur : Eckart Inkemann  
 Service responsable : Eckart Inkemann  
 Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 0049 (0) 2236 966 00 29

Téléfax : ++49 (0) 2236-966-00-10  
 Téléphone : ++49 (0) 2236-966-00-29

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Nocif  
 Phrases-R :  
 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**3. Composition/information sur les composants****Caractérisation chimique ( préparation )****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
	64742-55-8	highly refined mineral oil ( IP 346 DMSO extract < 3 % )	> 70 %	Xn R65

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

**4. Premiers secours****Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

jet d'eau à grand débit

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

## ZETOLAN-AT

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 83

Page 2 de 4

### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### Les précautions individuelles

Pas de conditions à remarquer spécialement

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

#### Information supplémentaire

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

### Stockage

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

### Valeurs limites d'exposition

#### Conseils supplémentaires

Veiller à une ventilation adéquate.

### Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

TWA TLV ( ACGIH ) 5 mg(cbm)

#### Protection respiratoire

Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas inhaler l'aérosol.

#### Protection des mains

gants de protection

#### Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau

Protection des mains Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations générales

L'état physique : liquide  
Couleur : jaune clair  
Odeur : faible

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :

Testé selon la méthode  
neutre

Modification d'état

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**ZETOLAN-AT**

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 83

Page 3 de 4

Point/intervalle de fusion :	-9 °C
Point d'ébullition :	258 - 327 °C
Point d'éclair :	> 130 °C (ASTM D93, P-M)
Pression de vapeur : (à 20 °C)	< 0.01 hPa
Densité (à 15 °C) :	0.82 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité :	insoluble
Coefficient de partage :	> 3
Viscosité cinématique : (à 40 °C)	3,7 mm <sup>2</sup> /s

**Autres données**

Température d'auto-inflammabilité solide :	>230
gaz :	

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

oxydants forts

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

LD 50 ( oral, rat ) &gt; 5000 mg/kg

**Effets corrosifs et irritants**

L'expérience ne montre aucun risque spécial de dermatite dans les manipulations de routine.

**12. Informations écologiques****13. Considérations relatives à l'élimination****Code d'élimination des déchets-Produit**

130205 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale  
Classé comme déchet dangereux.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport fluvial**

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport maritime**

IMDG-Code : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**15. Informations réglementaires****Etiquetage**

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**ZETOLAN-AT**

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 83

Page 4 de 4

Symboles de danger :

Xn - Nocif



Xn - Nocif

**Phrases-R**

65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Phrases-S**

62

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Prescriptions nationales****16. Autres données****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Information supplémentaire**

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*